

# ÉDIFIER UN MONDE

*AUTOUR DE LA NOTION  
D'AUFBAU CHEZ CARNAP  
ET EN PHÉNOMÉNOLOGIE*

Julien Farges,  
Jean-Baptiste Fournier  
& Dominique Pradelle (dir.)



PHILOSOPHIES

On associe la notion d'*Aufbau* à l'ouvrage *Der logische Aufbau der Welt* de Carnap. Cette assimilation n'a pourtant rien d'évident, d'une part parce que le titre même de l'œuvre n'a pas été véritablement choisi par Carnap, d'autre part parce que le concept même d'*Aufbau* n'apparaît presque nulle part dans le texte de 1928, où il se trouve remplacé par le concept de *Konstitution* ou de *logische Nachkonstruktion*. Cette substitution soulève la question suivante : la logique, ou plus précisément la « logistique » dont Carnap se réclame, peut-elle produire autre chose qu'une reconstruction ou post-construction du monde, et y a-t-il même un sens à parler d'une édification ou d'un *Aufbau* « logique » ?

Encore faut-il déterminer la nature exacte de cet *Aufbau*, ce qui implique d'effectuer un retour sur les origines du concept d'*Aufbau* dans la philosophie de langue allemande, et plus particulièrement dans la phénoménologie, du début du XX<sup>e</sup> siècle. Husserl semble jouer dans l'élaboration de ce paradigme un rôle de pivot, en introduisant dans la description phénoménologique le vocabulaire de la construction. C'est pourquoi une part de cet ouvrage consistera en une mise au jour de la *prétention édicatrice de la phénoménologie husserlienne*.

L'intérêt de la notion d'*Aufbau* tient cependant au fait que, loin de se prêter uniquement à un usage phénoménologique, elle semble délimiter un champ extrêmement large qui rassemblerait aussi bien le néokantisme que le phénoménalisme, et dont les usages s'étendraient du premier post-kantisme jusqu'à la sociologie phénoménologique. Il s'agira donc, à travers l'archéologie du concept d'*Aufbau*, de mettre au jour l'unité d'une tradition philosophique allemande.

Sorbonne Université Presses  
[www.sup.sorbonne-universite.fr](http://www.sup.sorbonne-universite.fr)

L'HÉRITAGE DE L'*AUFBAU*  
ET LA THÈSE DE SCRUTABILITÉ

Arnaud Dewalque

**Collection « Philosophies »**  
**dirigée par Marwan Rashed**

**série « Histoire des philosophies »**

*L'Or dans la boue.*

*Leibniz et les philosophies antiques et médiévales*

Vincent Carraud (dir.)

*Montrer l'Âme.*

*Lecture du Phèdre de Platon*

Anca Vasiliu

*Malebranche.*

*Mathématiques et philosophie*

Claire Schwartz

*La Jeune Fille et la Sphère.*

*Études sur Empédocle*

Marwan Rashed

**série « Philosophie contemporaine »**

*Les Arts et les Images.*

*Dialogues avec Dominic McIver Lopes*

Laure Blanc-Benon (dir.)

*Le Monde en projets.*

*Une lecture de la théorie des symboles de Nelson Goodman*

Alexis Anne-Braun

# ÉDIFIER UN MONDE

*AUTOUR DE LA NOTION  
D'AUFBAU CHEZ CARNAP  
ET EN PHÉNOMÉNOLOGIE*

Julien Farges,  
Jean-Baptiste Fournier  
& Dominique Pradelle (dir.)

Ouvrage publié avec le concours des Archives Husserl de Paris (CNRS : UMR 8547),  
de l'École universitaire de recherche Translitterae (programme « Investissements  
d'avenir » ANR-10-IDEX-0001-02 PSL et ANR-17-EURE-0025)  
et de Sorbonne Université.

Sorbonne Université Presses est un service  
de la faculté des Lettres de Sorbonne Université.

ISBN de ce PDF : 979-10-231-5327-9  
© Sorbonne Université Presses, 2026

ISBN de l'édition papier : 979-10-231-0701-2  
© Sorbonne Université Presses, 2021

Mise en page : Emmanuel Marc Dubois (Issigeac) / 3d2s

## **SORBONNE UNIVERSITÉ PRESSES**

Maison de la Recherche  
Sorbonne Université  
28, rue Serpente  
75006 Paris

tél. : (33) 01 53 10 57 60

[sup@sorbonne-universite.fr](mailto:sup@sorbonne-universite.fr)

<https://sup.sorbonne-universite.fr>

TROISIÈME PARTIE

Héritages philosophiques  
du projet d'*Aufbau*



## L'HÉRITAGE DE L'*AUFBAU* ET LA THÈSE DE SCRUTABILITÉ

*Arnaud Dewalque*

Quel est l'héritage légué par Rudolf Carnap dans l'*Aufbau* ? Dans ce chapitre, j'explore l'idée selon laquelle l'*Aufbau* est un projet métathéorique et métaphilosophique offrant un cadre général pour comparer différentes théories philosophiques. Je soutiens qu'en dépit d'importantes divergences, ce projet a été poursuivi de manière impressionnante par David Chalmers dans *Constructing the World* (2012). Après une brève introduction, je reviens brièvement, dans la première section, sur la réception et l'échec du projet initial de Carnap. Dans la deuxième, j'expose les principales modifications apportées par Chalmers à ce projet. Enfin, dans la troisième, j'illustre le caractère métathéorique de la « thèse de scrutabilité » à partir d'un cas particulier, à savoir le cas des vérités intentionnelles.

### CONSTITUTION CARNAPIENNE ET THÈSE DE SCRUTABILITÉ DE CHALMERS

Le projet philosophique présenté par Rudolf Carnap dans l'*Aufbau* en 1928 visait à reconstruire l'ensemble des énoncés scientifiques à partir d'une petite classe d'énoncés de base. Son ambition principale était de démontrer de cette façon l'unité de la science, soit l'idée que, derrière l'apparente multiplicité des sciences, il y a en réalité une seule science, un seul discours scientifique sur l'ensemble du monde ou un seul domaine d'objets sur lequel portent tous les énoncés scientifiques. Prenant à la lettre l'injonction de Russell de « substituer les constructions logiques aux

entités inférées<sup>1</sup> », Carnap a donc entrepris de forger une *théorie* générale de la constitution d'après laquelle il est possible de « dériver ainsi tous les concepts à partir d'un petit nombre de concepts fondamentaux<sup>2</sup> ». Il a aussi entrepris, dans l'*Aufbau*, d'illustrer cette théorie en construisant un *système* particulier de constitution capable d'assigner à tous les énoncés scientifiques la place qui leur revient au sein de l'édifice unitaire de la science.

310

Ce projet s'est heurté à d'importantes critiques dans le courant du xx<sup>e</sup> siècle. D'un côté, le système de constitution esquissé à titre d'exemple par Carnap en 1928 – un système qui n'admet à sa base que des concepts logiques et la relation « \_\_ est phénoménalement similaire à \_\_ » – est apparu intenable. D'un autre côté, certains principes directeurs de la théorie de la constitution – en particulier l'usage de définitions explicites pour passer d'un niveau à l'autre – ont été remis en question par les développements ultérieurs de la tradition analytique, si bien que la possibilité même de construire un système de constitution a semblé illusoire. En un mot, l'*Aufbau* a paru définitivement mort et enterré, sans espoir de résurrection.

Pendant, depuis la fin des années 1990, plusieurs projets plus ou moins apparentés à l'*Aufbau* ont vu le jour dans la philosophie analytique de l'esprit. C'est le cas, notamment, de la « métaphysique sérieuse » de Frank Jackson (1998) et, plus récemment, de la « thèse de scrutabilité » de David Chalmers (2012) et de « l'axiomatique totale » d'Uriah Kriegel (2016)<sup>3</sup>. Ces auteurs ont suggéré qu'il y avait quelque chose de

- 1 B. Russell, « The Relation of Sense-Data to Physics », dans *Mysticism and Logic and Other Essays*, London, Allen & Unwin, 1918; rééd. London, Penguin Books, 1953, p. 148 (trad. fr. O. Massin, « La relation des *sense data* à la physique », dans B. Russell, *Mysticisme et logique*, Paris, Vrin, 2007, p. 149).
- 2 R. Carnap, *Der logische Aufbau der Welt* [désormais *Aufbau*], Hamburg, Meiner, 1998, p. 1 (trad. fr. Th. Rivain, *La Construction logique du monde*, Paris, Vrin, 2002 – traduction modifiée).
- 3 F. Jackson, *From Metaphysics to Ethics. A Defence of Conceptual Analysis*, Oxford, Clarendon Press, 1998; D. Chalmers, *Constructing the World*, Oxford, OUP, 2012; U. Kriegel, « Philosophy as Total Axiomatics: Serious Metaphysics, Scrutability Bases, and Aesthetic Evaluation », *Journal of the American Philosophical Association*, 2/2, 2016, p. 272-290.

profondément correct dans l'idée carnapienne de constitution. Certes, leurs projets s'écartent assez fortement de celui de Carnap. Contrairement à certaines tentatives plus isolées, ils ne visent nullement à le faire revivre en produisant un nouveau *système* de constitution particulier ou un nouvel *Aufbau*<sup>4</sup>. Leur portée est aussi sans commune mesure avec celle de l'*Aufbau*. Alors que Carnap voulait rendre compte de l'ensemble des vérités *scientifiques*, ces projets portent sur la *totalité* des vérités, qu'elles soient scientifiques ou non – ce qui inclut, par exemple, les vérités modales (« il est possible/nécessaire que *p* »), intentionnelles (« Pierre croit/désire que *p* »), morales (« il est moralement bien/mal que *p* »), etc. En dépit de ces importantes divergences, les projets auxquels je viens de faire allusion conservent néanmoins quelque chose de la théorie de la constitution de Carnap, à savoir l'idée que l'on peut rendre compte du monde dans son ensemble en dérivant certains concepts d'autres concepts plus fondamentaux ou en reconduisant certains énoncés à d'autres énoncés plus primitifs. Ils prennent au sérieux, en somme, la différence entre énoncés dérivables ou « scrutables » et énoncés non dérivables, « basiques » ou « axiomatiques ».

Dans ce chapitre, je m'intéresse à la thèse de scrutabilité de Chalmers, soit à l'idée que certaines vérités sont scrutables à partir d'autres vérités plus primitives. En réalité, contrairement à ce que le nom laisse entendre, il s'agit moins d'une thèse déterminée que d'un *cadre théorique* pour comparer des positions philosophiques. Il y a au moins trois raisons qui justifient de s'intéresser à la notion de scrutabilité dans un ouvrage consacré à l'*Aufbau*. D'abord, parmi tous les projets que je viens de mentionner, celui de Chalmers est le plus élaboré et le plus détaillé. Ensuite, il s'inspire assez explicitement de Carnap, dont il s'écarte sur plusieurs points fondamentaux mais qu'il défend sur d'autres. À rebours de la lecture dominante, Chalmers soutient effectivement que, moyennant certains ajustements, « les projets dans l'esprit de Carnap et de Russell se présentent sous un jour étonnamment favorable [*look surprisingly good*]<sup>5</sup> ». Enfin, un intérêt majeur de la thèse

- 
- 4 Voir surtout H. Leitgeb, « New Life for Carnap's "Aufbau" ? », *Synthese*, 180/2, 2011, p. 265-299.  
 5 D. Chalmers, *Constructing the World*, *op. cit.*, p. XIX.

de scrutabilité de Chalmers est d'offrir un cadre général pour formuler et discuter un grand nombre de positions philosophiques, y compris certaines thèses aujourd'hui défendues en philosophie de l'esprit, comme celle de la réductibilité des vérités intentionnelles à d'autres vérités plus primitives (j'y reviendrai plus loin). La thèse de la scrutabilité s'accompagne ainsi d'une *réactualisation* de certaines idées carnapiennes, dont elle démontre la pertinence et l'actualité dans le contexte de la philosophie contemporaine de l'esprit.

312 L'objectif que je poursuis ici est relativement modeste. Il s'agit, pour l'essentiel, de présenter la thèse de scrutabilité de Chalmers en mettant en évidence ce qui la distingue de la théorie de la constitution de Carnap. Très sommairement, on peut dire que le projet de Chalmers consiste, d'abord, à reformuler la thèse principale de la théorie carnapienne de la constitution en termes de « scrutabilité » et, ensuite, à explorer différents types de scrutabilité (définitionnelle ou non, *a priori* ou non, structurelle ou non, etc.), selon les contraintes qu'on jugera bon de se fixer ou les positions philosophiques qu'on souhaitera défendre. À mon sens, la force de la thèse de scrutabilité réside précisément dans le fait qu'elle peut être vue comme une sorte de matrice servant à produire différents systèmes constitutionnels, l'*Aufbau* de Carnap apparaissant *a posteriori* comme l'un d'entre eux. Comme je l'ai indiqué d'emblée, je soutiens que la thèse de scrutabilité de Chalmers est fidèle en cela à au moins une des interprétations de l'*Aufbau*, à savoir celle qui en fait un projet métathéorique visant à prendre de la hauteur pour comparer différents systèmes constitutionnels. Cette idée devrait s'éclairer en cours de route.

## LA RÉCEPTION DE L'*AUFBAU*

Avant d'exposer les modifications apportées par Chalmers à la théorie de la constitution de Carnap, il est nécessaire de rappeler pourquoi cette théorie est généralement considérée comme un échec. C'est ce que je fais dans cette section. Je commence par présenter les grandes lignes du projet initial de Carnap et les principales interprétations de ce projet, puis j'indique brièvement les raisons pour lesquelles il est communément considéré comme un échec. Mon objectif n'étant pas d'évaluer les

objections classiques soulevées contre l'*Aufbau*, je me bornerai à un rappel sommaire.

Dans l'*Aufbau* de 1928, Carnap s'attaque principalement à deux problèmes. Le premier est le problème de l'unification des sciences : comment unifier l'ensemble des discours théoriques sur le monde ? Le second est le problème de l'objectivité scientifique : comment distinguer les énoncés scientifiquement recevables, ou « objectifs », des énoncés non recevables ? La théorie de la constitution est censée répondre à ces deux questions. Pour éviter tout malentendu, il n'est sans doute pas inutile de rappeler que l'usage du terme « constitution », chez Carnap, se veut neutre par rapport à la distinction entre réalisme et idéalisme. Négativement parlant, le vocabulaire de la constitution n'est ni réaliste ni idéaliste. Les objets sont constitués mais ne sont ni produits par la pensée (idéalisme) ni simplement reconnus (réalisme). Que signifie donc la notion de « constitution » ?

Une bonne manière de comprendre la théorie carnapienne de la constitution consiste à y voir la combinaison de trois idées principales, à savoir la thèse de la traductibilité des vérités scientifiques, la contrainte d'objectivité et le pluralisme. Il est intéressant de remarquer que cette combinaison singulière génère certaines tensions au sein du projet de Carnap. Elle est aussi à l'origine de trois interprétations divergentes de l'*Aufbau*. Je vais rapidement considérer chacune des idées que je viens de mentionner, avec un œil sur l'interprétation correspondante.

Commençons par la *thèse de la traductibilité* des vérités scientifiques. Cette thèse stipule que toutes les vérités scientifiques sont reconductibles à une petite base d'énoncés fondamentaux. Par « reconductibilité », Carnap entend qu'il est possible de les « traduire » dans le vocabulaire des énoncés de base, donc qu'il est possible de les reformuler sans perte dans un vocabulaire plus fondamental. Cette thèse est censée résoudre le problème de l'unité. Puisque tous les énoncés sont traduisibles dans les termes des énoncés de base, « *il n'y a au fond qu'un seul domaine d'objets, et donc qu'une seule science*<sup>6</sup> ». Le système constitutionnel particulier esquissé par Carnap à titre d'exemple en 1928 est relativement connu. Très schématiquement,

6 Carnap, *Aufbau*, § 4 (je traduis).

d'après ce système, les objets ou événements culturels pourraient être définis en termes d'états mentaux, les états mentaux en termes de comportements, les comportements en termes de mouvements des corps, les corps en termes de propriétés spatio-temporelles, les propriétés spatio-temporelles en termes de qualités sensibles, et les qualités sensibles en termes de concepts logiques (« ou », « et », « existe », etc.) et de similarité phénoménale entre vécus élémentaires (le fait que l'expérience perceptive d'une nuance de rouge, par exemple, soit vécue comme similaire à l'expérience perceptive d'une autre nuance de rouge permet de constituer la qualité chromatique « rouge », etc.). Parallèlement, les énoncés sur des objets culturels porteraient donc en réalité sur des états mentaux, les énoncés psychologiques sur des comportements, les énoncés comportementaux sur des mouvements corporels, et ainsi de suite. Dans la terminologie de Carnap, ces énoncés sont « reconductibles » les uns aux autres. Comme la notion de « reconductibilité » est *transitive*, il s'ensuit que les énoncés sur des objets culturels porteraient *in fine*, comme tous les énoncés des étages intermédiaires, sur des relations entre vécus élémentaires, lesquelles relations seraient intégralement formulables au moyen de concepts logiques et de la notion de similarité phénoménale. La thèse de la traductibilité et le choix d'une base phénoménale font presque inévitablement apparaître l'*Aufbau* comme un *projet d'inspiration empiriste*. Ce projet viserait à reconduire l'ensemble des vérités sur le monde à une classe de vérités – les « énoncés d'observation » – directement vérifiables par l'expérience, la perception ou l'observation. C'est l'interprétation classique généralement en vigueur depuis Quine. D'après cette interprétation, l'*Aufbau* est un ouvrage emblématique de l'empirisme logique, au sens où il vise à mettre les outils de la logique moderne (Frege, Russell) au service du programme empiriste classique (Locke, Hume *et alii*).

Cette lecture classique cadre toutefois assez mal avec certains autres aspects de la théorie de la constitution qui ont été mis en évidence dans la littérature. L'*Aufbau* de 1928, en effet, ne repose pas seulement sur la thèse de la traductibilité des énoncés scientifiques. Une deuxième idée directrice de la théorie de la constitution de Carnap est la *contrainte d'objectivité*. Cette contrainte concerne le type d'énoncés qui peuvent être admis

dans la « base » à partir de laquelle on s'efforce de constituer toutes les vérités scientifiques sur le monde. Elle stipule que tous les énoncés qui appartiennent à la base doivent être vérifiables intersubjectivement. Comme l'écrit Carnap au § 14, tous les « objets » d'énoncés scientifiques doivent pouvoir être caractérisés « sans ostension » (*ohne Aufweisung*), à savoir de façon purement « structurelle<sup>7</sup> ». Cette contrainte est censée résoudre le problème de l'objectivité des énoncés scientifiques, en mettant de côté tout ce qui n'est pas pertinent pour la science, à savoir les différences liées au « contenu » (réputé incommunicable) des expériences subjectives. Comme l'écrit Carnap : « Si, après l'utilisation de toutes les relations disponibles scientifiquement, il ne se trouve plus aucune différence entre deux objets déterminés au sein d'un domaine d'objet, alors ces objets sont pour la science parfaitement identiques, aussi différents qu'ils puissent être considérés d'un point de vue subjectif<sup>8</sup> ». Cette compréhension de l'objectivité en termes d'énoncés structurels produit une image assez différente de l'*Aufbau*. Elle fait apparaître le projet de Carnap, non plus comme un projet empiriste, mais comme un *projet d'inspiration néokantienne* visant à éliminer le donné ou à le dépouiller de tout caractère informationnel au profit de caractérisations purement structurelles ou fonctionnelles. En dépit de sa volonté affichée de rester neutre par rapport aux systèmes philosophiques idéalistes et réalistes qui étaient alors en vigueur, Carnap semble faire sien la conception néokantienne de l'objectivité. C'est, en gros, l'interprétation mise en avant dans les années 1990 par Michael Friedman et Alan Richardson<sup>9</sup>.

Enfin, une troisième idée directrice de la théorie de la constitution est le *pluralisme*. En 1928, Carnap soutient, en effet, que plusieurs classes

7 *Ibid.*, § 14 (trad. fr., p. 72).

8 *Ibid.*, § 15 (trad. fr., p. 74-75).

9 M. Friedman, *Reconsidering Logical Positivism*, Cambridge (U.K.), CUP, 1999; A. Richardson, *Carnap's Construction of the World: The Aufbau and the Emergence of Logical Empiricism*, Cambridge (U.K.), CUP, 1998. Il faut rappeler à cet égard que les premiers travaux académiques de Carnap ont été supervisés par le néokantien Bruno Bauch qui, à la suite de Frege, défend l'idée que les concepts qui constituent la connaissance ont un caractère purement fonctionnel. Voir B. Bauch, *Wahrheit, Wert und Wirklichkeit*, Leipzig, Meiner, 1923.

d'énoncés peuvent être choisies comme énoncés de base et que le choix d'une base est tout aussi justifiable que le choix d'une autre. Dans le système de constitution esquissé dans l'*Aufbau*, la base est constituée d'énoncés portant sur les vécus élémentaires d'un sujet ou sur des sections de flux de conscience ; il s'agit d'une base « phénoménale ». Mais il aurait pu en être autrement. En fait, on pourrait peut-être voir là un troisième problème directeur derrière le projet de l'*Aufbau* : comment choisir la base d'un système de constitution ? Quels sont les critères pertinents ? Le fait que Carnap ait été amené à se poser cette question ne suggère pas seulement, à nouveau, que l'interprétation empiriste de l'*Aufbau* est en porte-à-faux par rapport au projet véritable de Carnap. Elle suggère aussi que l'*Aufbau* peut être interprété comme un *projet métathéorique*, une comparaison de différents systèmes constitutionnels et une réflexion sur leurs avantages et inconvénients. C'est la lecture défendue il y a quelques années par Christopher Pincock<sup>10</sup>. L'idée est simple : le choix de la classe d'énoncés de base est certes arbitraire, mais cela ne veut pas dire que les systèmes de constitution correspondants se valent à tous égards. Des systèmes de constitution différents donnent un aperçu de l'ensemble des connaissances scientifiques sur le monde depuis une perspective différente. Autrement dit, chaque système constitutionnel organise les connaissances en fonction de certaines *priorités*<sup>11</sup>.

En résumé, on a donc lu l'*Aufbau* tantôt comme un projet d'inspiration empiriste, tantôt comme un projet d'inspiration néokantienne et tantôt comme un projet métathéorique. Dans la mesure où ces différents projets coexistent chez Carnap, il y a assurément certaines tensions dans l'ouvrage de 1928. Quoiqu'il en soit, on s'accorde généralement à dire que, au moins selon les deux premières interprétations, l'*Aufbau* de 1928 est un échec patent. Je voudrais à présent rappeler succinctement les raisons de cet échec. De manière générale, l'*Aufbau* de Carnap s'est principalement heurté à deux types d'objections, qui sont motivées par deux problèmes majeurs.

<sup>10</sup> C. Pincock, « A Reserved Reading of Carnap's *Aufbau* », *Pacific Philosophical Quarterly*, 86, 2005, p. 518-543.

<sup>11</sup> *Ibid.*, p. 539.

Très sommairement, un premier problème concerne la thèse de la traductibilité des énoncés scientifiques. En 1928, Carnap soutient que la traductibilité est assurée par des définitions explicites. Pour Carnap, un concept est traductible au moyen d'autres concepts si et seulement s'il peut être explicitement défini au moyen de ces derniers. Ce sont des définitions explicites qui nous permettent de passer d'un niveau à l'autre, par exemple d'un énoncé mental ou psychologique à un énoncé comportemental, d'un énoncé sur le monde physique à un énoncé sur les qualités sensibles, etc. Dans les termes de Carnap, la définition est une « règle qui permet d'éliminer le nom du nouvel objet de toutes les propositions dans lesquelles il peut se présenter<sup>12</sup> ». On parle de *définition explicite* lorsque le signe qui désigne l'objet est explicitement déclaré être « synonyme » (*gleichbedeutend*) d'autres signes. Par exemple, à supposer que le nombre « 1 » et l'opération mathématique « + » soient connus, écrit Carnap, le nombre « 2 » peut être défini explicitement de la façon suivante : «  $2 =_{\text{Df}} 1 + 1$ <sup>13</sup> ».

Le problème est que, dans bien des cas, il semble impossible de fournir une définition explicite. La philosophie analytique, dans le courant du *XX<sup>e</sup>* siècle, s'est caractérisée par ce qu'on a parfois appelé une « fuite loin des définitions ». La théorie carnapienne de la constitution définitionnelle présuppose, d'une part, qu'il est possible d'identifier les conditions nécessaires et suffisantes de l'usage d'un terme et, d'autre part, qu'il y a une distinction nette entre les vérités analytiques (les propositions qui seraient vraies en vertu de la seule signification des mots) et les vérités synthétiques (les propositions qui seraient vraies en vertu de leur correspondance avec le monde). Or, on considère généralement que la première présupposition a été remise en question avec succès par Wittgenstein, et la seconde par Quine. Wittgenstein s'est efforcé d'établir une présomption en faveur de l'idée qu'un terme comme « jeu » ne se laisse pas définir au moyen de conditions nécessaires et suffisantes. Parallèlement, Quine s'est efforcé d'établir une présomption en faveur de l'idée qu'il n'y avait pas de frontière

12 Carnap, *Aufbau*, § 38, p. 51 (trad. fr., p. 106).

13 *Ibid.*, p. 52 (trad. fr., p. 106).

nette entre vérité analytique et vérité synthétique. Ces développements paraissent saper les fondements de la théorie de la constitution.

Un deuxième problème concerne le caractère étroit de la base d'énoncés à partir de laquelle Carnap tente de reconstruire l'ensemble des vérités scientifiques. D'un côté, la base du système de constitution imaginé par Carnap en 1928 semble trop large pour satisfaire ses propres standards. Conformément à la contrainte d'objectivité que s'impose Carnap, les seules déterminations scientifiquement valables sont des déterminations structurelles; toutes les déterminations qui reposent sur une expérience subjective doivent être éliminées. Or, on peut objecter que le système constitutionnel de Carnap présuppose encore une expérience subjective, à savoir la « reconnaissance de similarité » (la relation fondamentale « \_\_ est phénoménalement similaire à \_\_ »). Bien que Carnap envisage, au § 155, que cette relation puisse être éliminée, c'est-à-dire reformulée à l'aide d'un vocabulaire purement logique<sup>14</sup>, il est douteux qu'elle puisse être effectivement éliminée avec succès. D'un autre côté, la base du système de constitution de Carnap – le vocabulaire logique plus la relation de similarité phénoménale – semble trop étroite. Pour diverses raisons qu'il n'est pas utile de rappeler ici, il est douteux, par exemple, que les vérités à propos des corps physiques (Chisholm), à propos des points spatio-temporels (Quine) ou même à propos des qualités sensibles (Goodman) soient reconductibles à des vérités exprimées purement au moyen de la relation de similarité phénoménale et d'un vocabulaire logique<sup>15</sup>. Plausiblement, une base purement logique – ou logique et phénoménale – n'est pas à la hauteur des promesses de la théorie de la constitution; elle ne permet pas de constituer *tous* les énoncés scientifiques sur le monde.

Le résultat de ces critiques classiques est bien résumé par Pincock: « Contrairement à la théorie des descriptions de Russell, qui a ses partisans et ses détracteurs, presque toutes les interprétations de l'*Aufbau* le considèrent comme un échec<sup>16</sup> ». L'optimisme de Chalmers contraste avec ce constat. « Nous avons des raisons de croire », écrit Chalmers,

14 *Ibid.*, § 155 (trad. fr., 253-254).

15 Voir D. Chalmers, *Constructing the World*, *op. cit.*, p. 7-9.

16 C. Pincock, « A Reserved Reading of Carnap's *Aufbau* », *art. cit.*, p. 518.

« qu'un *Aufbau* couronné de succès existe quelque part dans l'espace philosophique<sup>17</sup> ». De façon importante, un constat d'échec n'est pas quelque chose de purement négatif. On peut estimer que l'échec de l'*Aufbau* est instructif, qu'il nous apprend quelque chose sur les limites d'un tel projet, mais aussi sur les modifications qui peuvent y être apportées pour rendre le projet plus résistant aux objections classiques. Je vais maintenant tourner mon attention vers les modifications suggérées par Chalmers.

## LA THÈSE DE SCRUTABILITÉ

Dans cette section, je présente la position de Chalmers concernant la viabilité du projet carnapien. Sa position est en substance la suivante. Le projet derrière l'*Aufbau* est viable et peut être immunisé contre les objections rappelées dans la section précédente à condition d'y apporter deux modifications principales : d'une part, assouplir la méthode de constitution et, d'autre part, avoir une conception plus libérale (ou moins restrictive) de la « base » d'énoncés à partir desquels on entreprend de scruter l'ensemble des vérités sur le monde. Comme le reconnaît Chalmers lui-même, ces deux modifications altèrent sans doute assez considérablement le projet de Carnap (j'y reviendrai un peu plus loin dans cette section).

Avant toute chose, ce que Chalmers propose, ce n'est pas tant un nouveau système constitutionnel qu'une nouvelle théorie de la constitution – une théorie de la constitution « assouplie », qui s'écarte de celle formulée par Carnap. Il ne propose pas un système constitutionnel concurrent de celui esquissé par Carnap, mais esquisse un schème qui devrait permettre de construire des tels systèmes en fonction des contraintes théoriques ou philosophiques que l'on s'imposera. Autrement dit, il s'agit simplement d'identifier quelques conditions minimales requises et quelques options. L'objectif de Chalmers est donc clairement métathéorique : il s'agit de « construire un plan pour un plan du monde<sup>18</sup> ».

17 D. Chalmers, *Constructing the World*, *op. cit.*, p. 430.

18 *Ibid.*, p. xviii.

La deuxième chose à remarquer est que le projet d'*Aufbau* se trouve ici considérablement élargi. Cet élargissement apparaît déjà avec la formulation de la thèse de scrutabilité. D'après cette thèse, un sujet rationnel idéal qui connaît certaines vérités peut, par simple raisonnement, formuler d'autres vérités ou est en position de les connaître. On dira alors que ces autres vérités sont « scrutables » à partir des premières. Plus exactement, la thèse de scrutabilité stipule que « toutes les vérités à propos du monde sont *scrutables* à partir de certaines vérités de base<sup>19</sup> ». L'idée de Chalmers, en somme, est que la thèse de scrutabilité ne concerne pas seulement les énoncés scientifiques ; elle concerne aussi l'ensemble des énoncés ordinaires à propos du monde (« toutes les vérités »). Elle forme donc la base d'une *théorie totale*. En d'autres termes, n'importe quelle vérité ordinaire, morale, esthétique, etc., soit fera partie de la classe d'énoncés servant de base au système soit sera scrutable à partir de cette classe. Le caractère totalisant ou omni-englobant de ce projet est bien résumé par Kriegel :

Même si nous sommes tentés de considérer que les sciences naturelles délivrent le cœur de la théorie totale, celle-ci peut aussi inclure des vérités qui ne viennent pas des sciences : des vérités à propos des relations *entre* les sciences naturelles (entre la biologie et la chimie, disons), des vérités venant des sciences humaines (des généralisations littéraires, disons), des vérités à propos de questions normatives (des vérités morales, par exemple), et ainsi de suite<sup>20</sup>.

Naturellement, pour qu'il y ait scrutabilité, il faut qu'il y ait une certaine relation entre les vérités « basiques » (*i. e.* appartenant à la classe d'énoncés de base) et les vérités non basiques. Les secondes doivent être logiquement dérivables des premières. En vertu de quoi sont-elles dérivables ? Autrement dit, comment passe-t-on des vérités basiques aux vérités non basiques ? Nous avons vu dans la section précédente que, d'après la théorie de la constitution de Carnap, ce sont des définitions explicites qui font le travail. Une phrase *S* est définitionnellement

19 *Ibid.*, p. XIII.

20 U. Kriegel, « Philosophy as Total Axiomatics... », art. cit., p. 276.

scrutable à partir d'une base  $B$  si  $S$  peut être logiquement dérivée de certains membres de  $B$  à l'aide des définitions adéquates. Par exemple, le nombre « 2 » peut être défini explicitement au moyen de « 1 » et de l'opération « + ». De la même façon, suggère Chalmers, la vérité ordinaire « John est un célibataire » serait scrutable à partir de certains énoncés de base (« John est un homme », « John n'est pas marié », etc.) et de la définition explicite selon laquelle la phrase «  $x$  est un célibataire » est équivalente à «  $x$  est un homme non marié ». D'après cette manière de voir, ce serait donc une définition explicite (Df) qui nous permettrait de passer de certains énoncés provisoirement pris comme « base » ( $B$ ) à la phrase qui est scrutable à partir d'eux ( $S$ ) :

$S$       « John est célibataire »  
 ---  
 Df      «  $x$  est célibataire » =<sub>Df</sub> «  $x$  est un homme non marié »  
 $B$       « John est un homme », « John est non marié », ...

Mais comment faire lorsque nous ne disposons pas de définitions explicites, comme l'ont objecté Wittgenstein et Quine ? Dans les termes de Chalmers, le problème est le suivant : si la scrutabilité de  $S$  dépend de la possibilité de fournir une définition explicite d'un ou plusieurs termes et s'il n'est pas toujours possible de fournir une définition explicite, alors le projet constitutionnel s'effondre. Sans définition explicite, il serait impossible de scruter les vérités non basiques à partir des vérités basiques.

Cependant, Chalmers estime qu'il ne s'agit là d'un obstacle qu'en apparence. Il affirme effectivement que la scrutabilité d'un énoncé  $S$  ne dépend pas nécessairement de définitions explicites. Certes, soutient Chalmers, l'une des morales à tirer des recherches de Wittgenstein et de Quine est sans doute que la thèse de la scrutabilité définitionnelle est fautive : il n'est pas vrai que toute vérité est soit axiomatique (primitive) soit *définitionnellement* scrutable à partir d'une base. Mais toute scrutabilité n'est pas forcément définitionnelle. Supposons, par exemple, que le mot « fauteuil » ne fasse pas l'objet d'une définition explicite. Même dans ce cas, décrire un objet au moyen de termes familiers qui ne contiennent pas le mot « fauteuil » nous permet généralement de décider si l'objet décrit est un fauteuil ou non.

De façon intéressante, Chalmers remarque que c'est précisément un mécanisme similaire qui est à l'œuvre dans les célèbres cas de Gettier : sans disposer d'une définition explicite de ce qu'est « connaître », nous concluons, à partir d'un scénario donné, que ce scénario correspond à un cas de jugement vrai justifié mais que ce n'est pas un cas de connaissance. La vérité « le sujet qui se trouve dans telle situation ne *sait* pas que *p* » est scrutable à partir de la description du scénario, même si nous ne disposons pas d'une définition explicite de ce qu'est « savoir » ou « connaître » (*to know*). Bien plus, la possibilité même d'évaluer et de rejeter la définition traditionnelle de la connaissance comme « croyance vraie justifiée » *présuppose* qu'il est possible de scruter certains énoncés à partir d'autres sans l'aide d'une définition explicite de la connaissance. En fait, poursuit Chalmers, tous les contre-exemples avancés contre la définition d'un terme sont des cas de scrutabilité sans définition explicite – et, souvent, ce sont des cas de scrutabilité *a priori* : il suffit de comprendre les énoncés de base et d'appliquer un minimum de réflexion rationnelle pour être en position de connaître la vérité d'un énoncé dérivé. L'argument de Chalmers peut être reconstruit de la façon suivante : (1) si une définition explicite était requise pour dériver un concept à partir d'autres concepts plus fondamentaux, alors il serait impossible de produire des contre-exemples à une définition proposée (par exemple, la définition de la « connaissance » en termes de « croyance vraie justifiée ») sans formuler de définition alternative ; (2) il est souvent possible de produire des contre-exemples à une définition proposée sans formuler de définition alternative (par exemple, les cas épinglés par Gettier suggèrent que, dans une situation donnée, on a affaire à une « croyance vraie justifiée » bien qu'intuitivement on ne parlerait pas de « connaissance ») ; donc, (3) une définition explicite n'est pas requise pour dériver un concept à partir d'autres concepts plus fondamentaux.

Chalmers conclut donc que le passage des vérités basiques aux vérités non basiques n'est pas « otage d'une analyse explicite » des concepts concernés<sup>21</sup>. Pour qu'une phrase vraie (*S*) soit scrutable à partir d'une base provisoire (*B*), il suffit que le sujet possède une certaine maîtrise (*M*)

21 D. Chalmers, *Constructing the World*, *op. cit.*, p. 14.

de l'usage des termes conceptuels. On voit ainsi apparaître un modèle de scrutabilité non définitionnelle qui ressemble à quelque chose comme ceci :

S     « John est célibataire »

---

M     (maîtrise du concept de « célibataire »)

B     « John est un homme », « John est non marié », ...

Plausiblement, l'impossibilité de fournir une définition explicite serait inoffensive contre un tel modèle, puisqu'il ne présuppose pas de telle définition. La morale à tirer de tout cela, conclut Chalmers, est que certaines vérités sont logiquement impliquées *a priori* par d'autres vérités, donc scrutables à partir d'elles par un sujet rationnel idéal, sans qu'il soit nécessaire d'avoir des définitions explicites pour garantir leur scrutabilité *a priori*. Cette thèse suggère qu'un projet dans le style de l'*Aufbau* est viable malgré l'absence de définitions explicites.

Il reste encore à faire face au second problème, celui de l'étroitesse de la base. Dans l'exemple ci-dessus, les vérités prises provisoirement comme base sont des vérités macroscopiques ordinaires (« John est un homme », « John est non marié »). Mais la question se pose naturellement de savoir si ces vérités ne sont pas elles-mêmes scrutables à partir d'autres vérités plus primitives. On retrouve ici la question du choix de la base. Chalmers appelle *base de scrutabilité* « une classe de vérités à partir desquelles toutes les vérités sont scrutables, pour une notion de scrutabilité donnée<sup>22</sup> ». On se souvient que la deuxième objection principale contre l'*Aufbau* concernait l'étroitesse de la base : il est plausible de soutenir que les vérités à propos des objets physiques, des points de l'espace-temps et des qualités sensibles ne peuvent pas être constituées purement et simplement à partir d'une base logique, avec ou sans la relation de similarité phénoménale. Une manière assez évidente de résoudre ce problème consiste à *élargir la base de scrutabilité* de façon à y inclure d'autres types d'énoncés. C'est ce que propose de faire Chalmers.

Dans *Constructing the World*, Chalmers défend sa version préférée de la base de scrutabilité – celle qui correspond à ses propres convictions

---

22     *Ibid.*, p. 20.

philosophiques. Il s'agit d'une base minimale « à quatre volumes », c'est-à-dire englobant quatre sous-classes d'énoncés. D'après le système proposé, la base de scrutabilité devrait inclure une sous-classe *P* d'énoncés physiques (par exemple, « il y a une chose de telle ou telle forme, masse, localisation, structure moléculaire, etc. », et les énoncés contrefactuels correspondants : « dans telle situation, il y aurait... », etc.), une sous-classe *Q* d'énoncés qualitatifs/phénoménaux – ainsi baptisés en référence à ce qu'on appelle communément le caractère qualitatif de l'expérience – (« il y a certaines choses qui *apparaissent* telles ou telles », « dans telle situation, il y aurait... », etc.), une sous-classe *I* d'énoncés indexicaux (« je suis Arnaud Dewalque », « il est maintenant 18:06 », etc.) et une sous-classe *T* comportant un seul énoncé « totalisant » (« c'est tout »). Par commodité, la base de scrutabilité correspondante peut être désignée au moyen des lettres *PQIT* pour « énoncés physiques, énoncés qualitatifs, énoncés indexicaux, énoncé totalisant ».

Pourquoi une base à plusieurs « volumes » ? Et pourquoi inclure *ces* sous-classes d'énoncés et non pas d'autres ? Parce que toute tentative visant à réduire davantage la base en se passant de l'une de ces quatre sous-classes se heurte à d'imposantes difficultés – c'est du moins ce que soutient Chalmers. On voit mal, notamment, comment constituer des énoncés sur les choses physiques à partir d'énoncés sur le caractère qualitatif de l'expérience et inversement. Le fait que certaines choses *apparaissent* telles ou telles ne permet vraisemblablement pas d'inférer quoi que ce soit au sujet d'entités physiques qui ne sont pas perçues, par exemple. On peut aussi songer ici à l'argument antiphénoménaliste de Chisholm<sup>23</sup>. Soit les deux énoncés suivants : l'énoncé (*p*) « ceci est (physiquement) rouge », formulé en langage des choses physiques, et l'énoncé (*q*) « du rouge apparaîtra » ou « il y aura une expérience de rouge », formulé en langage qualitatif, expérientiel ou phénoménal (il n'est pas nécessaire, dans le présent contexte, de distinguer ces termes). Pour constituer le discours sur le monde physique au moyen du discours sur l'expérience, il faut que l'énoncé *p* soit traductible au moyen de *q* et d'autres énoncés

23 Voir R. Chisholm, « The Problem of Empiricism », *Journal of Philosophy* 45, 1948, p. 512-517 ; cf. D. Chalmers, *Constructing the World*, op. cit., p. 8.

phénoménaux du même genre. Mais pour que cela soit le cas, il faut que  $p$  implique (*entails*)  $q$  : chaque fois qu'il est vrai que « ceci est rouge », il doit aussi être vrai que, si je regarde l'objet, « du rouge apparaîtra ». Or, remarque Chisholm, il n'y a aucune contradiction à affirmer  $p$  et à nier  $q$ . On peut facilement imaginer qu'un objet rouge n'apparaît pas rouge. Pour que l'implication fonctionne, insiste Chisholm, il est nécessaire de spécifier certaines conditions d'observation déterminées. C'est seulement en conjonction avec un autre énoncé  $r$  que l'énoncé ( $p$ ) « ceci est rouge » implique l'énoncé ( $q$ ) « du rouge apparaîtra ». Par exemple :

Si ( $r$ ) ceci est observé à la lumière du jour et ( $p$ ) ceci est rouge, alors ( $q$ ) du rouge apparaîtra.

Mais la conjonction de  $p$  avec un énoncé  $r'$ , qui spécifie d'autres conditions d'observation, non seulement n'impliquera pas ( $q$ ) « du rouge apparaîtra », mais impliquera ( $\text{non-}q$ ) « du rouge n'apparaîtra pas ». Par exemple :

Si ( $r'$ ) ceci est observé dans des conditions normales à l'exception de la présence de lumières bleues et si ( $p$ ) ceci est rouge, alors ( $\text{non-}q$ ) du rouge n'apparaîtra pas.

Puisque la conjonction de  $r'$  et de  $p$  implique  $\text{non-}q$ , il est *impossible* que  $p$  implique  $q$ . Par conséquent, « ceci est rouge » n'implique pas « du rouge apparaîtra », et le projet visant à reconduire les énoncés sur les choses physiques aux énoncés sur les apparences ou les phénomènes est voué à l'échec<sup>24</sup>.

Inversement, le fait qu'il y ait des entités physiques avec telle ou telle forme, masse, localisation, etc., ne permet vraisemblablement pas d'inférer qu'il y a des choses qui apparaissent telles ou telles à quelqu'un. Songez au célèbre « argument de la connaissance » avancé par Frank Jackson<sup>25</sup>. À supposer que Mary sache tout ce qu'il y a à connaître sur la neurophysiologie de la perception des couleurs, rien ne lui permet

24 R. Chisholm, « The Problem of Empiricism », art. cit., p. 513-514.

25 F. Jackson, « Epiphenomenal Qualia », *The Philosophical Quarterly*, 32, n° 127, 1982, p. 127-136.

de prédire l'effet que cela fait de voir du rouge. Il paraît plausible que, lorsqu'elle sera libérée de la pièce en noir et blanc dans laquelle elle a vécu et verra du rouge pour la première fois, elle apprendra quelque chose de nouveau ; or, par hypothèse, elle connaissait déjà tous les énoncés en langage physique ; donc, il y a une connaissance qui n'est pas exprimée par les énoncés en langage physique. Dans les termes de Chalmers, on dira que l'énoncé phénoménal « du rouge apparaîtra » n'est pas scrutable *a priori* à partir d'une classe d'énoncés physiques. Dans la lignée de Chisholm et de Jackson, Chalmers soutient donc que, selon toute vraisemblance, la sous-classe *Q* des énoncés qualitatifs/phénoménaux n'est pas scrutable à partir de la sous-classe *P* des énoncés physiques, et inversement.

326

L'impossibilité de « construire le monde physique » à partir de la manière dont les choses apparaissent et de « construire le monde phénoménal » à partir de l'existence des choses physiques – bref, l'impossibilité d'établir des implications strictes entre les deux sous-classes d'énoncés – est un argument pour inclure ces deux sous-classes dans la base de scrutabilité. L'idée est simplement que, si l'on veut obtenir une *théorie totale* du monde à partir d'une base de scrutabilité, et si cette théorie inclut des énoncés physiques et des énoncés qualitatifs/phénoménaux, alors, compte tenu de l'impossibilité de scruter les énoncés physiques à partir des énoncés qualitatifs/phénoménaux et inversement, il n'y a d'autre choix que d'inclure tous ces énoncés dans la base de scrutabilité. On obtient de la sorte une base de scrutabilité *PQ*. Carnap, dans son système constitutionnel de 1928, s'était contenté d'une base qualitative/phénoménale et logique ; il avait envisagé, quelques années plus tard, la possibilité de construire un autre système avec une base purement physique ou physicaliste. Les arguments antiphénomistes et antiphysicalistes que je viens de rappeler suggèrent que les deux options sont vouées à l'échec, et qu'elles sont vouées à l'échec pour des raisons similaires. Il est douteux que l'on parvienne jamais à rendre compte du monde physique en termes purement phénoménaux ou des expériences vécues en termes purement physiques. Naturellement, ceux qui sont insensibles aux arguments antiphysicalistes comme l'argument de la connaissance – ou estiment que ces arguments ne sont pas concluants – pourront poursuivre le programme physicaliste et tâcher d'établir la scrutabilité des vérités qualitatives/

phénoménales à partir d'une base  $P$  constituée uniquement d'énoncés en langage physique (*idem* pour les phénoménalistes). Chalmers, de son côté, estime que la prise au sérieux des arguments antiréductionnistes nous oblige d'une certaine façon à élargir la base à  $PQ$ <sup>26</sup>.

Bien que significatif, cet élargissement ne semble pas encore suffisant pour obtenir une théorie totale du monde, estime Chalmers. À partir d'une base de scrutabilité  $PQ$ , un sujet rationnel idéal ne pourra pas inférer des énoncés comme « je suis Arnaud Dewalque » ou « il est maintenant 18:15 ». Il ne sera pas non plus en mesure de formuler des jugements d'existence négatifs comme « il n'existe pas de serpents ailés ». Si ces énoncés disent bien quelque chose du monde, il est nécessaire de leur trouver une place dans la théorie totale. Pour des raisons que je n'exposerai pas ici, les vérités indexicales (« il est maintenant 18:15 ») ne semblent pas scrutables à partir d'autres vérités ; il paraît donc nécessaire de les inclure dans la base. On obtient ainsi une base de scrutabilité  $PQI$ , où  $I$  désigne la sous-classe des énoncés indexicaux. Les vérités négatives, quant à elles (« il n'existe pas de serpents ailés »), pourraient être dérivées d'une base  $PQI$  à condition d'y ajouter un unique énoncé totalisant « c'est tout », qui permet d'inférer, à partir de toutes les vérités contenues dans la base et de celles qui sont scrutables à partir d'elles, qu'il n'existe rien d'autre dans

26 Une autre motivation pour inclure la sous-classe  $Q$  d'énoncés qualitatifs/phénoménaux dans la base de scrutabilité réside dans le raisonnement suivant : plausiblement, l'attribution de certaines propriétés physiques (être rouge, être chaud, etc.) dépend de certains types d'expériences ; si l'on ne peut pas rendre compte de ces expériences en termes purements physiques (ou physiques, indexicaux et totalisants), alors on ne peut pas non plus rendre compte de l'attribution de certaines propriétés physiques en termes purements physiques (ou physiques, indexicaux et totalisants). Cf. D. Chalmers et F. Jackson, « Conceptual Analysis and Reductive Explanation », *The Philosophical Review*, 110/3, 2001, p. 318-319 : « On peut soutenir que savoir si un objet est rouge requiert que l'on sache s'il est le genre d'objet qui cause une certaine sorte d'expérience chromatique, et savoir si un objet est chaud requiert qu'on sache s'il est le genre d'objet qui cause des expériences de chaleur. Si c'est le cas, alors, si les vérités à propos de l'expérience chromatique et de l'expérience calorique ne sont pas impliquées par  $PTI$ , les vérités à propos de la couleur et de la chaleur ne le sont pas non plus ».

le monde. On obtient ainsi une base de scrutabilité élargie à *PQIT*, où *T* désigne l'énoncé totalisant « c'est tout ».

Faisons le point. L'*Aufbau* de Carnap s'est heurté à deux types de problèmes : l'absence de définitions explicites et l'étroitesse de la base. S'agissant du premier problème, Chalmers soutient que l'absence de définitions ne menace qu'une version particulière de la thèse de scrutabilité, à savoir la scrutabilité définitionnelle ; il présente un argument en faveur de la thèse de scrutabilité *a priori* non définitionnelle. S'agissant du second problème, il plaide pour un élargissement de la base de scrutabilité, de façon à y inclure les vérités qui ne sont pas scrutables à partir d'autres vérités. Le système vers lequel il tend lui-même est un système qui repose sur une base élargie *PQIT*. Ces deux modifications altèrent considérablement le projet initial de Carnap. En particulier, « on pourrait se demander si le fait d'élargir à ce point la base est dans l'esprit de l'*Aufbau*<sup>27</sup> ». Si l'on suit les suggestions de Chalmers, que reste-t-il de l'héritage de l'*Aufbau* ?

328

On se rappelle que l'*Aufbau* peut être interprété comme un projet d'inspiration empiriste (basé sur la traductibilité des énoncés scientifiques en énoncés d'observation), un projet d'inspiration néokantienne (basé sur une conception structurelle de l'objectivité), ou encore un projet métathéorique (basé sur la possibilité de comparer plusieurs systèmes de constitutions avec des bases différentes). Pour être fidèle à l'esprit de l'*Aufbau*, il n'est pas nécessaire que la théorie de Chalmers intègre tous ces projets. Il suffit qu'elle poursuive l'un d'entre eux. Est-ce le cas ?

Considérons d'abord l'interprétation empiriste. Un partisan de cette interprétation objectera que, en incluant simplement dans la base les énoncés qui résistent à une traduction dans un vocabulaire plus primitif, on perd ce qui rendait justement le projet empiriste de Carnap attractif. On renonce ainsi à la conviction qu'il est possible de traduire tous les énoncés scientifiques en d'autres énoncés plus fondamentaux qui se révèlent tous, *in fine*, formulables dans un seul et même vocabulaire primitif. Au contraire, la base de scrutabilité vers laquelle tend Chalmers est une base *multiple* (« à plusieurs volumes »), qui combine un vocabulaire physique, qualitatif/phénoménal et indexical. Ceux qui interprètent encore l'*Aufbau*

---

27 D. Chalmers, *Constructing the World*, *op. cit.*, p. 9.

de Carnap comme un projet empiriste, phénoménal et vérificationniste, verront là un abandon total de ce projet. À cela, Chalmers répond que le choix d'une base formulée dans le seul langage phénoménal – ou logique et phénoménal – était moins important pour Carnap que la contrainte d'objectivité et le caractère structurel des énoncés de base – qui sont mis en avant, à juste titre, dans les interprétations « néokantiennes » de l'*Aufbau*. C'est sans doute vrai. Il reste que l'ambition de Carnap, en réduisant tous les énoncés scientifiques à une base unique, était en même temps d'*unifier les sciences*, et le fait d'admettre une base multiple *PQIT* est clairement incompatible avec cet objectif. Il faut toutefois noter que le renoncement au projet d'unification peut être motivé par le raisonnement suivant : si toutes les sciences pouvaient être unifiées, alors les énoncés physiques pourraient être réduits à des énoncés qualitatifs/phénoménaux ou inversement ; or, pour Chalmers (qui endosse les arguments antiréductionnistes de Chisholm et Jackson), les énoncés physiques ne sont précisément pas réductibles à des énoncés qualitatifs/phénoménaux, pas plus que les énoncés qualitatifs/phénoménaux ne sont réductibles à des énoncés physiques ; donc, toutes les sciences ne peuvent pas être unifiées. Si Chalmers a raison de défendre une conception antiréductionniste des énoncés physiques *et* des énoncés qualitatifs/phénoménaux, alors le projet d'unification des sciences est voué à échouer. On pourrait certainement résister à l'argument en soutenant que les énoncés qualitatifs/phénoménaux ne sont pas scientifiques et n'ont donc pas à être intégrés dans le système de constitution. Mais il faut se rappeler que la thèse de scrutabilité, au sens où l'entend Chalmers, ne concerne pas seulement tous les énoncés scientifiques, mais *toutes les vérités* sur le monde, qu'elles soient scientifiques ou non. Cela nous amène à la deuxième interprétation de l'*Aufbau*.

Qu'en est-il de l'interprétation qui voit dans l'*Aufbau* un projet d'inspiration néokantienne, d'après lequel seuls les énoncés structurels sont scientifiques et acceptables dans la base ? Ce projet survit-il dans le système à base multiple *PQIT* préconisé par Chalmers ? Manifestement, non. La contrainte d'objectivité, qui était censée garantir le caractère scientifique du système constitutionnel, est également abandonnée, puisque Chalmers estime qu'il est nécessaire d'inclure dans la base une sous-classe *Q* d'énoncés qualitatifs/phénoménaux, réputés (à tort ou à

raison) « subjectifs » et non scientifiques. Dans la mesure où ces énoncés sont non scrutables à partir de *P*, *PI*, ou *PIT*, la base de scrutabilité de Chalmers correspond à une conception antiréductionniste à propos de la manière dont les choses apparaissent au sujet, et cette conception n'est pas compatible avec la contrainte d'objectivité structurelle que s'imposait Carnap. Chalmers reconnaît cela explicitement, mais tempère en même temps cet écart par rapport à l'*Aufbau* :

Le fait d'en appeler, sans les réduire, à des qualités phénoménales spécifiques ne cadre pas avec le programme structuraliste de l'*Aufbau* [...]. Il reste que, à certains égards, cette version peut être vue comme une extension du programme phénoménologique poursuivi dans l'*Aufbau*, en prenant comme point de départ une caractérisation bien plus riche des états phénoménaux<sup>28</sup>.

330

Comme je l'ai rappelé plus haut, Carnap lui-même avait admis, dans le système proposé en 1928, la relation fondamentale « \_\_ est phénoménalement similaire à \_\_ ». En d'autres termes, sa propre base de scrutabilité était aussi une base partiellement phénoménale ou phénoménologique, et Chalmers s'appuie sur ce constat pour affirmer que l'inclusion de la sous-classe *Q* d'énoncés qualitatifs/phénoménaux ne rompt pas complètement avec l'*Aufbau* de Carnap, mais en constitue en quelque sorte une version élargie plus « libérale ». On objectera malgré tout que c'est justement sa *radicalité* qui fait l'intérêt du projet de Carnap, et qu'une conception plus large, qui abandonne cette radicalité, n'est définitivement pas dans l'esprit de l'*Aufbau*. Force est de conclure que le modèle de Chalmers ne cadre ni avec la tentative d'unifier les sciences en les fondant dans l'expérience ni avec celle de garantir leur objectivité au sens où l'entendait Carnap. Lorsqu'on considère les deux premières interprétations de l'*Aufbau*, donc, il y a incontestablement un fossé qui sépare le cadre théorique proposé par Chalmers et le projet initial de Carnap.

Qu'en est-il de la troisième interprétation de l'*Aufbau*, celle qui en fait un projet métathéorique ? La théorie de la scrutabilité de Chalmers est-elle fidèle à l'esprit de ce projet ? Je pense que la réponse, ici, est affirmative.

---

28 *Ibid.*, p. 429.

Bien qu'il ait sa propre préférence pour la base de scrutabilité *PQIT*, Chalmers n'exclut pas que d'autres bases soient envisageables (dont certaines qui « se rapprochent encore plus des objectifs poursuivis par Carnap<sup>29</sup> »). En fait, la thèse de scrutabilité permet de mettre en lumière et de comparer différentes théories philosophiques. Argumenter en faveur d'une base de scrutabilité *PQ(IT)* (comme le fait Chalmers) équivaut en fait à argumenter en faveur d'une forme de dualisme entre le monde décrit dans le langage de la physique et le monde décrit dans le langage qualitatif/phénoménal. Pareillement, argumenter en faveur d'une base de scrutabilité unique *P* équivaudrait à défendre une forme de monisme physicaliste, tout comme argumenter en faveur d'une base de scrutabilité unique *Q* équivaudrait à défendre une forme de phénoménalisme. À cet égard, le cadre fourni par la thèse de scrutabilité correspond assez bien à l'interprétation qui fait de l'*Aufbau* un projet métathéorique. En somme, la thèse de scrutabilité permet de « prendre de la hauteur », d'adopter une perspective métathéorique et de comparer différents systèmes de constitution ou, comme dirait Chalmers, différentes bases de scrutabilité. On peut naturellement produire des arguments en faveur de telle ou telle base, et Chalmers ne s'en prive pas. Mais au bout du compte, le choix d'une base de scrutabilité dépendra en grande partie des convictions philosophiques de chacun. Autrement dit : « Même si l'on accepte le cadre théorique général de la scrutabilité, le verdict que l'on posera à propos de cas spécifiques dépendra des conceptions philosophiques substantielles que l'on défend sur les problèmes correspondants<sup>30</sup> ». La thèse de scrutabilité permet d'explicitier les différences fondamentales entre des conceptions philosophiques divergentes et de les comparer. Or, c'est justement cette dimension métathéorique et métaphilosophique qui est au cœur de l'*Aufbau*, d'après la troisième interprétation. En dépit de l'abandon du projet d'unification des sciences et de fondation de l'objectivité scientifique, la théorie de la scrutabilité me semble donc bel et bien conserver quelque chose du projet initial de Carnap.

29 *Ibid.*, p. 10.

30 *Ibid.*, p. 312.

Pour terminer, je voudrais illustrer la manière dont la thèse de scrutabilité offre un cadre théorique pour exposer et comparer différentes positions philosophiques. À cette fin, je vais brièvement considérer un problème particulier, à savoir celui de la scrutabilité des vérités intentionnelles.

## LA SCRUTABILITÉ DES VÉRITÉS INTENTIONNELLES

332

Appelons *vérités intentionnelles* tous les énoncés vrais qui attribuent un état mental intentionnel à un sujet (ou, éventuellement, à un groupe de sujets). Bien qu'il ne faille pas restreindre *a priori* la classe des énoncés intentionnels, des énoncés comme « Pierre croit que  $p$  » et « Paul désire que  $q$  » sont généralement considérés comme des exemples paradigmatiques de vérités intentionnelles. Une des questions qui se posent est de savoir si les vérités intentionnelles de ce genre sont réductibles à d'autres vérités. Reformulée en termes de scrutabilité, la question de savoir si on peut défendre une théorie réductive de l'intentionnalité non phénoménale est équivalente aux deux questions suivantes : d'abord, les vérités intentionnelles sont-elles scrutables à partir de vérités plus primitives ? Ensuite, si c'est le cas, quelle est la base de scrutabilité nécessaire ? Il y a, en gros, trois manières de trancher la première question, à savoir l'éliminativisme, le réductionnisme et l'antiréductionnisme à propos des états intentionnels (non phénoménaux). Les différentes façons de trancher la seconde question correspondent à différentes variétés de réductionnisme. Je vais passer ces options rapidement en revue.

Une première option est l'*éliminativisme* à propos des états intentionnels. Compris en termes de scrutabilité, l'éliminativisme est la conception selon laquelle les vérités intentionnelles ordinaires (i) ne font pas partie de la base de scrutabilité et (ii) ne sont pas scrutables à partir d'autres énoncés. Pour un éliminativiste, les états intentionnels n'existent tout simplement pas. Les énoncés qui attribuent de tels états relèvent de ce qu'on appelle communément la « psychologie populaire » et sont appelés à être éliminés de notre description du monde au profit, par exemple, de théories formulées dans le vocabulaire de la neurophysiologie. Les éliminativistes défendent un *antiréalisme* à propos de l'intentionnalité. Une autre manière de caractériser l'éliminativisme à propos des états intentionnels consiste à

dire que la question de savoir si un énoncé intentionnel est vrai ne peut absolument pas être tranchée, ni dans un sens ni dans l'autre, parce que de tels énoncés sont, en un sens important, mal formulés et n'expriment aucune espèce de réalité (en termes carnapiens, on dirait peut-être qu'ils se trouvent en dehors du système de constitution).

Une deuxième option est le *réductionnisme* à propos des états intentionnels. Comme les éliminativistes, les réductionnistes soutiennent que (i) les énoncés intentionnels n'ont pas leur place dans la base de scrutabilité mais, contrairement à eux, ils défendent l'idée que (ii) les énoncés intentionnels sont scrutables à partir d'autres énoncés. Pour un réductionniste, il y a un sens à dire que les états intentionnels existent et que les énoncés intentionnels expriment une réalité. Autrement dit, les réductionnistes défendent une forme de *réalisme* à propos des états intentionnels. Mais, comme le remarque Jackson, si l'affirmation qu'il existe des états intentionnels doit être plus qu'un acte de foi, alors il est nécessaire d'indiquer comment on peut obtenir des énoncés intentionnels à partir d'*autres* énoncés :

Par exemple, les physicalistes qui ne sont pas éliminativistes à propos des états intentionnels doivent dire *quelque chose* sur la manière dont le récit physique à propos de notre monde rend vrai le récit intentionnel à propos de lui. Autrement, leur réalisme à propos des états intentionnels sera un acte de foi plus que quoi que ce soit d'autre<sup>31</sup>.

Maintenant, le physicalisme non éliminativiste n'est naturellement pas la seule forme de réductionnisme. En fait, comme je l'ai laissé entendre, le cadre théorique offert par la thèse de scrutabilité suggère qu'il y a autant de variétés de réductionnisme que de manières de concevoir la base de scrutabilité. Ainsi, bien qu'il n'adhère pas au physicalisme, Chalmers lui-même défend une variété de réductionnisme d'après laquelle toutes les vérités intentionnelles non phénoménales sont scrutables à partir d'une classe mixte *PQI* d'énoncés physiques, qualitatifs/phénoménaux et indexicaux. Sans offrir d'argument définitif, il soutient que cette conception a une certaine plausibilité :

31 F. Jackson, *From Metaphysics to Ethics*, *op. cit.*, p. 29.

Bien que l'on puisse raisonnablement se demander si une information comportementale seule suffit à produire une « interprétation radicale » des croyances d'un sujet, une fois qu'une information phénoménale et environnementale complète est ajoutée, il n'y a aucune raison claire de penser que la vie mentale du sujet est indéterminée. Du moins, il n'est pas facile de voir de quelle sorte de vérité mentale nous pourrions rester ignorants, compte tenu de toute cette information<sup>32</sup>.

334

Par exemple, d'après ce modèle, la vérité intentionnelle ordinaire « Pierre croit que ses clés sont dans la poche gauche de son imper », qui attribue une croyance à Pierre, serait scrutable *a priori* à partir d'énoncés du type « cet individu-ci s'appelle Pierre, est dans tel ou tel état cérébral et dans tel environnement physique, et a telle ou telle expérience cognitive » (ou d'autres énoncés du même genre). Pareillement, la vérité intentionnelle ordinaire « Paul désire manger une glace au chocolat », qui attribue un désir à Paul, serait scrutable *a priori* à partir d'énoncés du type « cet individu-ci s'appelle Paul, est dans tel ou tel état cérébral et dans tel environnement physique, et a telle ou telle expérience conative » (ou d'autres énoncés du même genre). Naturellement, pour qu'une proposition de ce genre soit viable, un certain nombre de présuppositions doivent être acceptées. D'abord, il faudrait admettre qu'il y a des expériences cognitives et conatives ou, comme disent aujourd'hui les philosophes de l'esprit, une phénoménologie de la cognition (un « effet que cela fait » de croire) et une phénoménologie du désir (un « effet que cela fait » de désirer). Il faudrait sans doute aussi admettre que ces expériences cognitives et conatives sont déjà « richement intentionnelles » (au sens de l'intentionnalité *phénoménale*<sup>33</sup>). Ensuite, et par conséquent, il faudrait également admettre que la scrutabilité des vérités intentionnelles à partir

32 D. Chalmers, *Constructing the World*, *op. cit.*, p. 275.

33 *Ibid.* Voir, par exemple, G. Graham, T. Horgan & J. Tienson, « Consciousness and Intentionality », dans M. Velmans & S. Schneider (dir.), *The Blackwell Companion to Consciousness*, Oxford, Blackwell, 2007, p. 468-484 (trad. fr. A. Dewalque, « Conscience et intentionnalité », dans A. Dewalque & C. Gauvry [dir.], *Conscience et représentation. Introduction aux théories représentationnelles de l'esprit*, Paris, Vrin, 2016, p. 225-250).

de *PQI* ne requiert pas une analyse explicite des énoncés intentionnels en énoncés phénoménaux non intentionnels (on a vu que, selon Chalmers, la scrutabilité ne présuppose pas nécessairement de définition explicite), mais aussi que le fait de comprendre les vérités phénoménales de la base comme des vérités phénoménales-intentionnelles ne rend pas certaines vérités intentionnelles triviales, etc. La proposition de Chalmers est donc liée à certaines prises de position controversées concernant la relation entre intentionnalité et phénoménalité (ou expérience). Quoi qu'il en soit, si elle s'avère correcte, alors les vérités intentionnelles sont scrutables par un sujet idéal à partir d'une base contenant des énoncés physiques, qualitatifs/phénoménaux et indexicaux – bien qu'elles ne soient pas scrutables à partir d'une base contenant des énoncés physiques seuls.

Une troisième option est l'*antiréductionnisme* (ou primitivisme) à propos des états intentionnels non phénoménaux. Les antiréductionnistes soutiennent que les vérités intentionnelles (i) font partie de la base de scrutabilité et (ii) ne sont donc pas scrutables à partir d'autres vérités. Ce sont des vérités « primitives » ou « basiques », à partir desquelles on peut éventuellement dériver d'autres vérités mais qui ne sont pas elles-mêmes dérivables d'autres vérités (pour des raisons que je ne détaillerai pas, Chalmers suggère que cette position entraîne le risque de rendre certains énoncés *trivialement* vrais<sup>34</sup>). À nouveau, peu importe ici les raisons qui plaident pour ou contre l'antiréductionnisme à propos des vérités intentionnelles. Ce qui a été dit suffit à montrer que les différentes options actuellement disponibles sur le marché peuvent être reformulées et distinguées les unes des autres au moyen de différentes thèses de scrutabilité concurrentes – ce qui suffit à attester du caractère métathéorique et métaphilosophique de la théorie de la scrutabilité.

Résumons-nous. J'ai défendu l'idée que la thèse de scrutabilité de Chalmers offrait un cadre théorique pour comparer des théories philosophiques et, en ce sens, restait fidèle à l'*Aufbau* de Carnap à condition d'interpréter celui-ci comme un projet métathéorique, et non simplement comme un projet d'inspiration empiriste ou comme un

34 Voir D. Chalmers, *Constructing the World*, op. cit., p. 275-278.

projet d'inspiration néokantienne. On pourrait encore résumer cette idée en mettant en évidence la conception de la philosophie qui découle de la thèse de scrutabilité. C'est ce que suggère Chalmers lui-même dans le passage suivant :

La thèse de scrutabilité génère une image métaphilosophique tout à fait particulière. Si cette thèse est correcte, alors toutes les vérités philosophiques (comme toutes les autres vérités) peuvent être établies au moyen d'un raisonnement idéal *a priori* à partir des vérités de base. Il se peut que nous soyons ignorants de ces vérités parce que nous ignorons des vérités de base ou parce que nous ne sommes pas des raisonneurs idéaux. Mais il n'y a pas de troisième forme d'ignorance. Les questions qui ne peuvent pas être tranchées par un raisonnement *a priori* à partir des vérités de base n'ont pas de réponses déterminées<sup>35</sup>.

336

Comme le remarque Chalmers, cette conception de la philosophie s'écarte assurément de celle de l'empirisme classique (Hume) et de l'empirisme logique (Carnap). Dans l'empirisme de Hume, les concepts qui ne se laissent pas reconduire à des impressions sensibles sont « dépourvus de sens » ; ici, la base est plus large et les questions qui ne se laissent pas trancher à partir des vérités de base ne sont pas dépourvues de sens, mais bien « indéterminées ». Le vérificationnisme du Cercle de Vienne est aussi abandonné au profit d'une conception plus souple de la scrutabilité, qui ne requiert pas de définitions explicites. Il reste que, malgré ces divergences, l'image de la philosophie qui en résulte, soutient Chalmers, présente un « parallèle structurel » avec celle de l'empirisme<sup>36</sup>. Ce parallèle structurel réside intégralement dans la thèse de scrutabilité, soit l'idée que toutes les vérités à propos du monde se laissent établir à partir d'une classe plus ou moins « compacte » de vérités de base. Le point commun entre toutes les déclinaisons possibles de la thèse de scrutabilité est l'idée que les énoncés qui ne sont pas scrutables – qui sont « hors de portée » des relations de scrutabilité – n'ont pas le même statut (quel qu'il soit) que les énoncés qui sont scrutables à partir des vérités de base. Mais

---

35 *Ibid.*, p. 272.

36 *Ibid.*

une fois encore, il serait erroné d'interpréter la thèse de scrutabilité comme une espèce d'empirisme. L'empirisme correspond plutôt à une version de la thèse de scrutabilité (à partir d'une base exclusivement expérientielle ou phénoménale), tout comme le physicalisme correspond à une autre version (à partir d'une base exclusivement physique), etc. La thèse de scrutabilité permet bien, en ce sens, de comparer des théories philosophiques, c'est-à-dire des systèmes ayant différentes bases de scrutabilité.



## INDEX NOMINUM

### A \_\_\_\_\_

Ackermann, Wilhelm 196.  
Avenarius, Richard 110, 111, 120,  
237.

### B \_\_\_\_\_

Bauch, Bruno 51, 189, 193, 315.  
Becker, Oskar 36, 201, 207, 285, 286.  
Bégout, Bruce 112.  
Bénis Sinaceur, Hourya 272, 274,  
275.  
Benoist, Jocelyn 21, 22, 24, 29, 31, 33,  
34, 37-40, 44, 46, 57, 63, 65, 70, 72,  
74, 129, 130, 216, 234.  
Bernays, Paul 186, 276.  
Bolzano, Bernard 243.  
Bradley, Francis Herbert 22.  
Brentano, Franz 12, 13, 43, 123, 237-  
241, 243-261, 263, 272.  
Brouwer, Luitzen Jan Egbertus 282.  
Burali-Forti, Cesare 174.

### C \_\_\_\_\_

Carnap, Rudolf 7-14, 21-47, 49-61,  
63-80, 106, 117-144, 149-174, 178-  
195, 197-212, 215, 216, 218, 220,  
222, 224-226, 228-240, 242, 243,  
245, 247-256, 261-264, 289, 291-  
300, 302-305, 307-320, 326, 328-  
331, 335, 336.  
Carus, André W. 7, 21, 77, 179, 190,  
201, 202, 206.  
Cassirer, Ernst 12, 141, 189, 243.

Cavallès, Jean 185, 186, 201, 208.  
Cefàï, Daniel 289.  
Chalmers, David 14, 309-312, 318-  
331, 333-336.  
Chisholm, Roderick 247, 318, 324-  
326, 329.  
Cohen, Hermann 51, 113, 189.  
Courtine, Jean-François 113, 216.  
Creath Richard 21, 189, 192, 193.

### D \_\_\_\_\_

Dewalque Arnaud 14, 43, 334.  
Dilthey, Wilhelm 102, 128, 196, 206,  
295.  
Dufour, Éric 113.

### E \_\_\_\_\_

English, Jacques 21, 111, 193, 216.

### F \_\_\_\_\_

Farges, Julien 10, 81.  
Ferrari, Massimo 112.  
Fournier, Jean-Baptiste 12, 21, 189,  
304.  
Frege, Gottlob 44, 49, 50, 55, 56,  
58-60, 67, 130-132, 139, 143, 152,  
153, 155, 188, 193, 197, 200, 203,  
208, 210, 212, 242, 272, 277, 314,  
315.  
Freud, Sigmund 114.  
Friedman, Michael 21, 192, 193, 208,  
242, 315.  
Furth, Herbert 292.

## G

---

- Gethmann, Carl Friedrich 285.  
 Gérard, Vincent 13, 34.  
 Gödel, Kurt 11, 173-180, 191.  
 Gomperz, Heinrich 32.  
 Goodman, Nelson 63, 186, 195, 243,  
 252, 318.  
 Granger, Gilles Gaston 186, 195.  
 Grossein, Jean-Pierre 290.

## H

---

- Hahn, Hans 187, 188, 293.  
 Hartimo, Mirja 273.  
 Hayek, Friedrich August von 292.  
 Hegel, Georg Wilhelm Friedrich 192,  
 194.  
 Heidegger, Martin 9, 27, 90, 116, 196,  
 201, 269, 270, 285.  
 Héraclite 285.  
 Hilbert, David 13, 55, 177, 186, 196,  
 203, 208, 269-283, 285-287.  
 Hume, David 129, 130, 144, 261,  
 314, 336.  
 Huntington, Edward Vermilye 13.  
 Husserl, Edmund 7, 9-14, 21-39, 41,  
 43-48, 53, 55, 57, 65, 68, 70, 72-74,  
 76-122, 124, 126-130, 134, 136-  
 140, 143, 144, 184, 189-191, 193,  
 196, 197, 199-203, 205-210, 215-  
 218, 226-229, 231, 233-237, 243,  
 250, 263, 264, 269, 270, 273, 278-  
 281, 283-287, 291, 299, 303, 307.

## J

---

- Jackson, Frank 310, 325-327, 329,  
 333.  
 Joumier, Laurent 111.

## K

---

- Kant, Immanuel 27, 32, 41, 66, 80, 81,  
 93, 94, 96, 112, 119, 130-134, 137,

138, 141, 169, 191, 192, 194, 209,  
 210, 220, 222, 224, 252, 278, 369.

- Kaufmann, Felix 8, 293, 294, 303.  
 Kelsen, Hans 292.  
 Köhler, Wolfgang 32.  
 Kriegel, Uriah 249, 310, 320.  
 Kronecker, Leopold 51, 271.

## L

---

- Landgrebe, Ludwig 7, 90, 92, 102,  
 105, 128, 206, 209, 215.  
 Lask, Emil 51.  
 Lautman, Albert 185, 186, 201.  
 Leclercq, Bruno 11, 12, 139.  
 Leibniz, Gottfried Wilhelm 67, 80,  
 204, 281, 282.  
 Leitgeb, Hannes 311.  
 Lewis, Clarence Irving 243.  
 Locke, John 228, 238, 314.  
 Lotze, Rudolf Hermann 34, 51.

## M

---

- Mach, Ernst 66, 110, 120-122, 131,  
 187, 230, 233, 234, 236-238, 242,  
 247, 248, 254-256, 259, 261, 263,  
 264.  
 Machlup, Fritz 292.  
 Mahnke, Dietrich 13, 196, 202, 269,  
 270, 272, 273, 279, 280, 282-286.  
 Mancosu, Paulo 285.  
 Mauthner, Fritz 238.  
 Mayer, Verena 21, 24, 44, 128, 250.  
 McTaggart, John M. Ellis 22.  
 Meinong, Alexius 123, 237.  
 Mises, Ludwig von 292.  
 Mormann, Thomas 184.  
 Moulines, Carlos Ulises 228.

## N

---

- Natorp, Paul 112, 113, 122, 189, 242,  
 285.

Nestroy, Johann 213.  
Neurath, Otto 144, 194, 212, 293.

**O** \_\_\_\_\_  
Ockham, Guillaume d' 173.  
Ouelbani, Mélika 60.

**P** \_\_\_\_\_  
Padoa, Alessandro 275.  
Patzig, Günther 184.  
Perreau, Laurent 13.  
Pieri, Mario 190.  
Pincock, Christopher 316, 318.  
Platon 49, 67, 114.  
Poincaré, Henri 100, 174, 179, 271, 275.  
Pradelle, Dominique 10, 12, 34, 94, 111, 113, 119, 196, 197, 202, 277.

**Q** \_\_\_\_\_  
Quine, Willard Van Orman 143-145, 160, 161, 171, 174, 175, 181, 182, 184, 186, 189, 191-194, 314, 317, 318, 321.

**R** \_\_\_\_\_  
Reichenbach, Hans 186, 228.  
Reidemeister, Kurt 187.  
Richard, Jules 174.  
Richardson, Alan 192, 315.  
Rickert, Heinrich 81, 82, 142, 169, 206.  
Rosado Haddock, Guillermo E. 250.  
Rossi, Jean-Gérard 23.  
Russell, Bertrand 11, 12, 22, 23, 46, 51-57, 59-61, 123, 125, 126, 131, 132, 134, 139, 144, 155, 166, 168, 170-182, 188-192, 197, 198, 201, 202, 208, 211, 212, 239, 240, 242, 246, 275, 310, 311, 314, 318.

**S** \_\_\_\_\_  
Scheler, Max 250, 298, 303.  
Schiller, Friedrich von 285.  
Schlick, Moritz 8, 31, 32, 184, 186-188, 190, 195-199, 203, 207, 208, 211-213, 293.  
Schnell, Alexander 79, 86, 106, 116, 117.  
Schuhmann, Karl 7, 270.  
Schuppe, Wilhelm 32.  
Schütz, Alfred 9, 13, 289-308.  
Schwartz, Élisabeth 12, 21, 24, 25, 29, 32, 37-40, 44, 47, 48, 50, 52, 70, 73, 75, 79, 216, 264.  
Sebestik, Jan 243.  
Serban, Claudia 91.  
Seron, Denis 12, 118, 247, 254, 260, 272.  
Simmel, Georg 290.  
Sinaceur, Hourya 272, 274-276.  
Souan, Olivier 285.  
Souche-Dagues, Denise 92.

**V** \_\_\_\_\_  
Valéry, Paul 21, 77.  
Vœgelin, Eric 292.  
Vuillemin, Jules 186, 202.

**W** \_\_\_\_\_  
Wagner, Helmut R. 289.  
Wagner, Pierre 11, 23, 49, 159, 161, 171, 178, 187, 188, 240.  
Waismann, Friedrich 187, 199, 213.  
Weber, Max 290, 297, 300, 302, 306, 308.  
Wertheimer, Max 32.  
Weyl, Hermann 282.  
Whitehead, Alfred North 126, 131, 134, 166.  
Windelband, Wilhelm 206.

Wittgenstein, Ludwig 133, 144, 187,  
195, 197-200, 203, 204, 208, 209,  
211-213, 238, 317, 321.

## TABLE DES MATIÈRES

### Avant-propos

Julien Farges, Jean-Baptiste Fournier & Dominique Pradelle..... 7

### PREMIÈRE PARTIE

#### *Aufbau* et constitution phénoménologique : entre édification et structure logique

#### Ambiguïtés de la constitution : constitution logique *vs.* transcendante

Dominique Pradelle..... 21

#### Construction et reconstruction comme méthodes phénoménologiques : à la croisée du statique et du génétique

Julien Farges..... 77

#### Construction logique et constitution transcendante du monde.

Les principes catégoriels de la constitution du monde  
sont-ils analytiques ou synthétiques *a priori* ?

Relecture carnapienne du projet phénoménologique

Bruno Leclercq..... 119

### DEUXIÈME PARTIE

#### Méthodes et concepts de l'*Aufbau* carnapien

#### Construction et fiction dans l'*Aufbau* de Carnap

Pierre Wagner..... 149

#### Les méthodes logiques et le programme philosophique de la *Konstitution* dans *Der logische Aufbau der Welt*

Élisabeth Schwartz..... 183

Mes vécus sont-ils vécus ? De quelques faux-amis phénoménologiques de la constitution carnapienne Jean-Baptiste Fournier.....	215
---	-----

Carnap contre Brentano sur l'intentionnalité Denis Seron.....	237
--	-----

### TROISIÈME PARTIE

#### Héritages philosophiques du projet d'*Aufbau*

Hilbert et l' <i>Aufbau</i> simultané de l'arithmétique et de la logique Vincent Gérard.....	269
---	-----

D'un <i>Aufbau</i> à l'autre : modalités et significations de la « construction » de monde, de Carnap à Schütz Laurent Perreau.....	289
---	-----

L'héritage de l' <i>Aufbau</i> et la thèse de scrutabilité Arnaud Dewalque.....	309
--	-----

Bibliographie.....	339
--------------------	-----

Index nominum.....	363
--------------------	-----

Les auteurs.....	367
------------------	-----

Table des matières.....	371
-------------------------	-----